

Communiqué du 07 JANVIER 2021

VOEUX

Les conditions sanitaires actuelles ne permettent malheureusement pas de nous retrouver pour les traditionnels vœux du Maire qui sont toujours un bon moment de rencontre et de convivialité. Comme pour vous, cette situation qui dure nous pèse énormément, tant les liens sociaux sont essentiels à notre vie.

C'est dans ce climat morose et malgré le vaccin que, contre toute attente, je vous souhaite malgré tout de rester positifs !

Je vous souhaite donc une bonne année 2021 et formule le vœu que nous puissions rapidement nous retrouver, en bonne santé, sans barrière et sans masque pour échanger autour d'un verre de l'amitié. Promis, dès que possible, nous en créons les conditions.



EMPLOI COMMUNAL

Pour suppléer à l'absence de notre employé communal pour congé maladie, nous souhaiterions proposer un emploi de vacataire à raison de 3 demi-journées par semaine. Les compétences requises concernent surtout l'entretien : taille, désherbage des massifs, nettoyage des rues, poubelles et les travaux de bricolage : maçonnerie légère, électricité...

Les candidatures sont à adresser à la mairie par courrier. Un entretien sera organisé pour les candidatures retenues.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Nouveaux horaires d'ouverture au public pendant la durée du couvre-feu :

- **Mardi et vendredi de 16h à 18h.**

Les permanences des élus sont avancées **ces mêmes jours de 17h à 18h.**

**Le Maire,
E. PAYEUR**

Communiqué du 07 JANVIER 2021

VOEUX

Les conditions sanitaires actuelles ne permettent malheureusement pas de nous retrouver pour les traditionnels vœux du Maire qui sont toujours un bon moment de rencontre et de convivialité. Comme pour vous, cette situation qui dure nous pèse énormément, tant les liens sociaux sont essentiels à notre vie.

C'est dans ce climat morose et malgré le vaccin que, contre toute attente, je vous souhaite malgré tout de rester positifs !

Je vous souhaite donc une bonne année 2021 et formule le vœu que nous puissions rapidement nous retrouver, en bonne santé, sans barrière et sans masque pour échanger autour d'un verre de l'amitié. Promis, dès que possible, nous en créons les conditions.



EMPLOI COMMUNAL

Pour suppléer à l'absence de notre employé communal pour congé maladie, nous souhaiterions proposer un emploi de vacataire à raison de 3 demi-journées par semaine. Les compétences requises concernent surtout l'entretien : taille, désherbage des massifs, nettoyage des rues, poubelles et les travaux de bricolage : maçonnerie légère, électricité...

Les candidatures sont à adresser à la mairie par courrier. Un entretien sera organisé pour les candidatures retenues.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Nouveaux horaires d'ouverture au public pendant la durée du couvre-feu :

- **Mardi et vendredi de 16h à 18h.**

Les permanences des élus sont avancées **ces mêmes jours de 17h à 18h.**

**Le Maire,
E. PAYEUR**